

# PERMANENCES FISCALES SUR RENDEZ-VOUS

## ANTENNE FRANCE SERVICES DE PAIMBOEUF

**Des permanences fiscales seront assurées sur rendez-  
VOUS**

- mardi 14/09 (de 14h00 à 16h30)
- mardi 12/10 (de 14h00 à 16h30)

**Des permanences téléphoniques ou en visioconférence sont également prévues le lundi après-midi à compter du 30 août.**



**Prenez rendez-vous :**

- sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) depuis votre espace particulier (rubrique CONTACT)
- par téléphone au 0 809 401 401 (de 8h30 à 19h00)  
Service gratuit, prix d'un appel local (numéro non surtaxé).



**Nous contacter par messagerie : dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) (messagerie sécurisée).**



Votre espace particulier



Messagerie  
sécurisée